



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Qui veut ouvrir une guerre entre les retraités ?

Tout se passe comme si le Gouvernement et les partenaires sociaux voulaient accentuer les clivages entre secteur public et secteur privé, entre actifs et retraités et, maintenant entre les catégories de retraités.

- Il y a eu cette taxe discriminatoire de 0,3 % issue de la suppression du Lundi de Pentecôte en 2004
- Voilà que maintenant s'ouvre le champ des revalorisations de pension au 1^{er} avril.
 - Le Gouvernement décide de revaloriser de 1,3 % les pensions des régimes de base.
 - Les partenaires sociaux décident de revaloriser de 0,8 % les pensions du régime Arrco
 - Ils décident aussi de ne revaloriser que de 0,5 % celles du régime Agirc, considérant qu'il s'agit d'anciens cadres bien payés alors que ce régime compte nombre d'agents de maîtrise et techniciens et que la pension moyenne qu'il sert est de 746 €par mois.

Pour la Confédération Française des Retraités, c'est irresponsable et inacceptable.

La Confédération Française des Retraités compte en son sein des retraités appartenant à tous les régimes.

Elle connaît les différences qui existent, mais elle ne rêve pas de prendre aux uns pour donner aux autres.

Elle demande, reconnaissant les difficultés économiques du moment, que tous les citoyens, actifs ou retraités, venant du public ou du privé soient traités équitablement.

Elle milite pour que les générations plus jeunes connaissent, lorsque leur tour viendra, un système de retraite qui aura éliminé les différences et disparités qui conduisent trop souvent à l'exacerbation de jalousies fondées sur ce qui est perçu comme des injustices.

Elle a pris acte de la mise en place de la commission pour l'avenir des retraites placée sous la direction de Madame Yannick Moreau et espère qu'elle prendra en compte nos propositions allant largement au-delà du simple rééquilibrage financier et permettant de jeter les bases d'un régime universel, comme certains pays l'ont déjà fait.

Fait à Paris, le 22 Mars 2013

N° 116

La Confédération Française des Retraités est constituée des 5 principales organisations de retraités :
Aînés Ruraux Fédération Nationale – Groupement CNR-UFRB - Confédération Nationale des Retraités des Professions Libérales - Fédération Nationale des Associations de Retraités - Union Française des Retraités

83-87 avenue d'Italie - 75013 PARIS – Tél : 01 40 58 15 00

Fax 01 40 58 15 15 – courriel : conf.retraites@wanadoo.fr – site : www.retraite-cfr.fr